



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
23 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 21 novembre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous écrire au sujet des derniers événements survenus en Syrie.

Depuis 2011, la Turquie est très exposée aux risques et menaces résultant de la crise en Syrie, qui est la conséquence de la politique d'oppression brutale appliquée par le régime syrien en vue d'étouffer les aspirations démocratiques légitimes de la population syrienne.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les récentes attaques aériennes et terrestres lancées contre les villages de la zone turkmène de Bayırbucak, près de Turkmendağı (Jabal el-Turkmen), dans le nord-ouest de la Syrie et à proximité immédiate du poste frontière turc de Yayladağı.

Les bombardements aériens intensifs auxquels procède l'armée de l'air russe, qui, selon certaines sources, utiliserait des bombes à sous-munitions, ainsi que l'offensive terrestre des forces du régime syrien appuyées par les milices du Hezbollah ont fait de nombreuses victimes parmi les civils.

Ces attaques ont provoqué un nouvel afflux vers la frontière turque, où sont arrivées quelque 10 000 personnes, dont deux mille sont déjà entrées dans le pays.

Ces actes déplorables dirigés contre la population civile ne sauraient en aucun cas être justifiés par la lutte contre le terrorisme, puisqu'aucun groupe terroriste – ni Daech, ni le Front el-Nosra, ni aucun des autres groupes associés à Al-Qaida – n'est présent dans la région.

Ces violations graves et persistantes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, dans lesquelles s'inscrit cette récente offensive, sont inacceptables et ne font qu'aggraver encore la crise en Syrie.

Compte tenu de ce qui précède, la Turquie demande au Secrétaire général, au Conseil de sécurité et aux organismes des Nations Unies de s'acquitter pleinement et sans plus tarder de leurs responsabilités et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter toute attaque délibérée contre des civils.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil dans les meilleurs délais.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Y. Halit Çevik

---